

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District du Centre-Ouest**

609, rue Kumpf, bureau 105  
Waterloo (Ontario) N2V 1K8  
Téléphone : 888 432-7901

## Rapport public

**Date d'émission du rapport :** 18 février 2025

**Numéro d'inspection :** 2025-1548-0002

**Type d'inspection :**

Autre

**Titulaire de permis :** Corporation du Comté de Bruce

**Foyer de soins de longue durée et ville :** Gateway Haven Long Term Care Home,  
Warton

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu hors site aux dates suivantes : Le 7 et du 11 au 13 février 2025.

L'inspection suivante concernait :

- Plainte : n° 00139062 – attestation du plan de mesures d'urgence non reçue

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire (Safe and Secure Home)

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : ATTESTATION

Problème de conformité n° 001 – avis écrit remis aux termes de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021).

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District du Centre-Ouest**

609, rue Kumpf, bureau 105  
Waterloo (Ontario) N2V 1K8  
Téléphone : 888 432-7901

**Non-respect de : la disposition 270 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22**

Attestation

Par. 270 (3) Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le « Formulaire d'attestation de la planification des mesures d'urgence » soit soumis annuellement à la directrice ou au directeur, comme exigé en 2024.

Sources : Formulaire d'attestation de la planification des mesures d'urgence et entretien avec l'administrateur ou l'administratrice.